



Déclaration commune entre le gouvernement de l'Ontario et le gouvernement du Nouveau-Brunswick

EN RECONNAISSANCE de la vitalité et du potentiel des communautés francophones de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick ;

RECONNAISSANT les valeurs communes de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, leurs forces, leurs défis et leur engagement envers le développement continu de leurs communautés francophones respectives ;

RECONNAISSANT que la francophonie constitue un atout social, culturel et économique significatif et un levier de développement important à l'échelle nationale et internationale ;

Le Gouvernement de l'Ontario et le Gouvernement du Nouveau-Brunswick (ci-après appelés « les partenaires ») **déclarent leur intention de renforcer leur coopération**, et plus particulièrement :

- I. d'encourager et promouvoir les échanges économiques, politiques, éducatifs et culturels dans le cadre de leur francophonie commune ;
- II. de partager dans cette optique l'information et les meilleures pratiques ; et
- III. d'accroître la coopération dans les domaines de la recherche et de l'enseignement supérieur, du développement économique et communautaire, du secteur municipal, des arts et de la culture, du numérique et des communications, du tourisme, de la jeunesse, d'éducation de langue française et de tout autre domaine permettant d'appuyer les objectifs suivants :
 - A. supporter la vitalité des communautés acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario ;
 - B. développer des partenariats structurants qui contribueront à protéger et à faire la promotion de la culture et du patrimoine francophones ; et
 - C. appuyer la francophonie économique, notamment en favorisant la mise en relation des entrepreneurs francophones, l'exploration de nouveaux marchés et l'innovation entrepreneuriale.

INSPIRÉE par l'esprit d'innovation, de coopération, de renforcement des liens et par les retombées sociales et économiques potentielles, cette déclaration :

CONFIRME l'engagement des partenaires à renforcer leur relation et à travailler ensemble en vue d'identifier des pistes de collaboration concrètes qui puissent répondre à leur vision commune et éventuellement conduire à un accord officiel.

Cette déclaration commune entre les partenaires est signée simultanément dans les villes de Toronto et de Fredericton, le 3 avril 2024, en français et en anglais.

(original signé par)

(original signé par)

Caroline Mulroney
Ministre des Affaires francophones
du gouvernement de l'Ontario

Glen Savoie
Ministre responsable de la
francophonie du gouvernement du
Nouveau-Brunswick